

# Charte Communauté 360 Creuse



Département de la Creuse



0800 360 360 (gratuit)



lundi au vendredi  
de 9h à 20h.

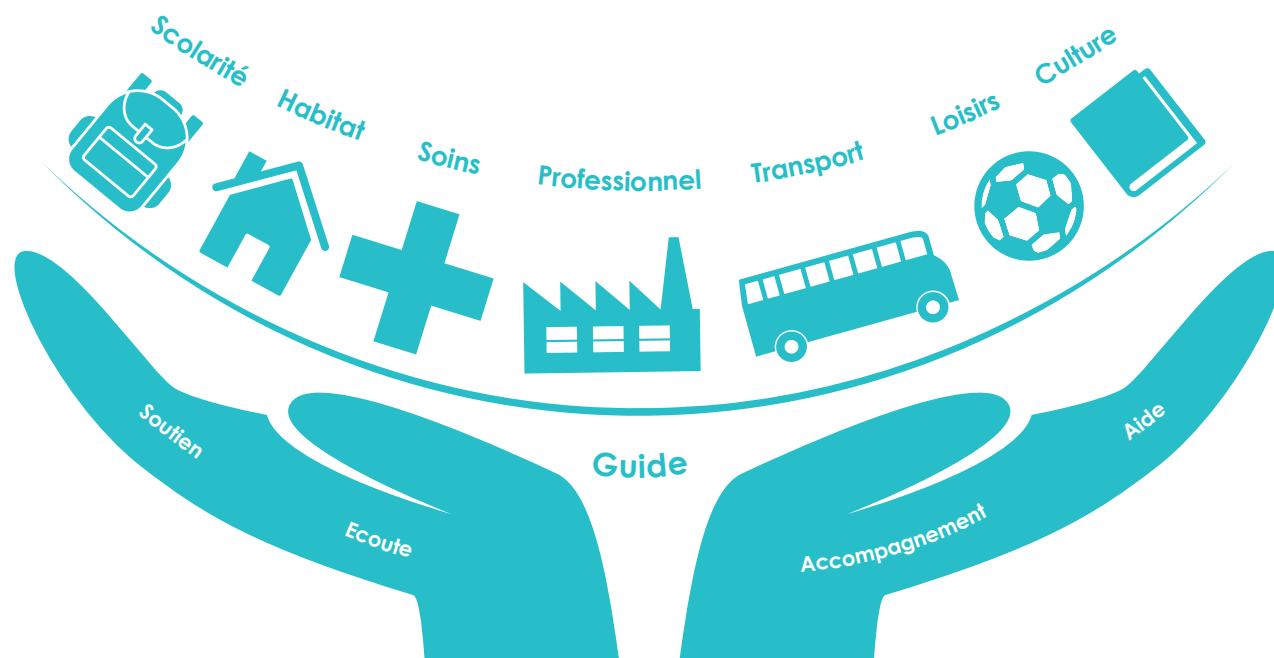
Une communauté pour toute personne concernée par le handicap.

## Principes

La communauté 360 est régie par des principes de partage et d'ouverture :

- Chaque voix compte
- Communauté ouverte à tous et pour tous
- Facilitateurs de liens
- Réponses formalisées co-construites, coordonnées et évaluées

## Domaine d'interventions



## Acteurs de la société civile

- Dispositifs de droit commun
- Organismes mandataires
- MDPH
- Entreprises
- Autorités de contrôle et de tarification
- Education Nationale
- Structures sanitaires
- Acteurs civils
- Professionnels libéraux
- Association familles\_aidants/Association de personnes en situation de handicap
- Etablissement sociaux et médico-sociaux
- Etablissement de santé

La communauté 360 est présente partout en Creuse. Elle souhaite lever toute forme de blocage et de frein. Pour cela, elle apporte des réponses à tous les besoins sans attente et garantit une fluidité et un accueil pour tous.

## Membres de la communauté



## Répondre aux besoins et attentes de la personne

- Recueillir les besoins et attentes
- Combiner les acteurs pour trouver une solution rapide aux demandes des personnes en situation de handicap
- Orienter la personne vers les acteurs pouvant apporter des réponses
- Inventer des réponses nouvelles



## Une communauté au service de tous

- Lieu d'échanges et de partage
- Animation
- Conférences / ateliers rencontres

